

## Violences sexistes et sexuelles au travail : Contacts clés

En cas d'urgence, contactez le 17 (police / gendarmerie)

### ÉCOUTE ACTIVE, SOUTIEN ET ORIENTATION

**3919**



N° d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnel·le·s

**Le CFCV**



**0 800 05 95 95**

Ligne associative d'écoute (CFCV) qui agit auprès des victimes de violences sexuelles

+ autres interlocuteur·rice·s possibles :  
professionnel·le·s de santé, ...

### ASSISTANCE JURIDIQUE

[www.service-public.fr/cmi](http://www.service-public.fr/cmi)

Tchat anonyme, 24h/24, 7j/7, où victimes, témoins ou professionnel·le·s peuvent être informé·e·s par des policier·e·s ou gendarmes spécialement formé·e·s sur les violences sexuelles et sexistes.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir>

[contact@avft.org](mailto:contact@avft.org)

AVFT – Association spécialisée dans la défense des victimes de violences sexuelles au travail.

Leurs juristes sont aussi joignables au 01 45 84 24 24

+ autres interlocuteur·rice·s possibles : inspection du travail, avocat·e, ...



Premier ministre

### EN INTERNE : A qui s'adresser ?

- Supérieur·e hiérarchique
- Assistant·e ou médecin de prévention
- Bureau RH
- Assistant·e de service social
- Organisations syndicales ou élu·e·s au CHSCT

### La cellule d'écoute :

Elle peut :

1. Écouter
2. Orienter et conseiller les victimes
3. Signaler les cas